



**Aéroports Du Cameroun**  
**DIRECTION GENERALE**

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 28 /AONO/ADC/CIPM/2022 DU 02/09/2022**

**POUR L'INSTALLATION DE DEUX (02) GROUPES DE CLIMATISATION A L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.**

**FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.**

**IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. EXERCICE 2022, Ligne 24130201.**

### **1. Objet de l'appel d'offres**

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour l'installation de deux (02) groupes de climatisation de 320kw à l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

### **2. Consistance des travaux**

Les travaux consistent en :

- L'installation de chantier / planification générale des travaux/exécution technique du projet ;
- L'installation des groupes à eau glacée;
- Travaux de Génie Civil : modification et adaptation des bases existantes aux dimensions des nouveaux équipements ;
- La formation sur site du personnel (05 personnes) ;
- Les essais et mise en service des équipements avec l'Assistance Technique du fabricant.

***Les détails sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du présent Dossier d'Appel d'Offres.***

### **3. Délai d'exécution**

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les travaux soient exécutés dans un délai de **quatre (04) mois**. Toutefois, un soumissionnaire retenu à l'issue de la consultation peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

### **4. Allotissement**

Les travaux sont constitués en un (01) seul lot.

### **5. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est d'environ **quarante millions (40 000 000) de F CFA TTC**.

### **6. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions à toutes les entreprises ayant leur siège social en république du Cameroun, et spécialisées en fourniture et installation ou de réhabilitation d'équipement de froid et climatisation.

### **7. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2022, ligne 24130201.

### **8. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **huit cent**

**mille (800 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.** La liste des structures habilitées est jointe en pièce n°12.

#### **9. Consultation du dossier d'appel d'offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis.

#### **10. Acquisition du dossier d'appel d'offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA dans le compte intitulé «CAS – ARMP »** ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

#### **11. Visite de site**

Pour une meilleure appréciation des travaux à réaliser, il est prévu une visite guidée à l'attention des soumissionnaires le **23/09/2022** à partir de 11 heures. Point de rencontre : Secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

#### **12. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **03/10/2022 à 12 heures**, et devra porter la mention :

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 28/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 02/09/2022**

**POUR L'INSTALLATION DE DEUX (02) GROUPES DE CLIMATISATION A L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.**

**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

#### **13. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

#### **14. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **03/10/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier

dont elle a la charge.

## 15. Évaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

### 15.1. Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative page 30) ;
- b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière page 32) ;
- c) Une note technique inférieure à vingt-trois (23) oui sur trente (30) pour l'ensemble des critères essentiels ;
- d) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier administratif) ;
- f) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;
- h) Absence d'un agrément datant de moins de trois (03) mois du fabricant de groupes de climatisation à eau glacée DAIKIN, pour l'installation desdits équipements.

### 15.2. Critères essentiels

- |   |         |
|---|---------|
| 1. Références en travaux similaires :               | oui/non |
| 2. Moyens matériels :                               | oui/non |
| 3. Qualité du personnel :                           | oui/non |
| 4. Note méthodologique :                            | oui/non |
| 5. Capacité financière :                            | oui/non |
| 6. Preuves d'acceptation des conditions du marché : | oui/non |
| 7. Attestation de visite de site                    | oui/non |
| 8. Présentation de l'offre :                        | oui/non |

## 16. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

## 17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour leur remise.

## 18. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen Tél. **222 23 36 02**, poste **413/414**.

**NB** : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;
- Numéro vert CONAC : **1517**.

Yaoundé, le 29 Août 2022.

**LE DIRECTEUR GENERAL,  
Thomas OWONA ASSOUMOU**

### Ampliations

- MINMAP (pour information)
- ARMP (pour information)
- Conseil d'Administration (pour information) ;
- Présidente CIPM (pour information) ;
- DM (pour information) ;
- DX.NSI (pour affichage) ;
- Département de la Gestion Administrative des marchés (pour archivage) ;
- Service du Courrier (pour affichage) ;
- Site internet ADC S.A ([www.adcsa.aero](http://www.adcsa.aero)).